

La Brève

1. - Les partenaires sociaux en première ligne -
- Ils ont dit... -
2. - " Vos valeurs sont mes valeurs " - Elections -
- Le gouvernement -
3. - La délibération sociale à l'épreuve
du calendrier politique - Syndicalisme artisanal -
- Promotions - Désignations -
4. - Les Brèves - L'agenda -

Lettre d'information bimensuelle N°186 - 1^{er} juin 2007

Ils ont dit...

"... Le nouveau Chef du gouvernement est porteur d'une volonté assumée de réforme, doublée d'une propension naturelle au dialogue et à la concertation. Dans le cadre de la réforme des retraites qu'il a portée en tant que ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, l'UPA a pu constater avec l'ensemble des partenaires sociaux l'efficacité de sa méthode de concertation et son engagement en faveur du dialogue social.

... L'UPA apportera toute sa part à la concertation qui va s'engager sur les orientations annoncées par le Président de la République. L'UPA souhaite que le Premier ministre s'appuie sur le potentiel de développement des entreprises artisanales pour dynamiser l'économie française."

Extrait du communiqué diffusé par l'UPA lors de la nomination de François Fillon au poste de Premier ministre.



RENCONTRE A L'ELYSEE

Les partenaires sociaux en première ligne

Après deux rencontres avec le nouveau Président de la République, l'UPA est mobilisée en vue de peser sur le contenu des réformes à venir, avec déjà quelques sujets de satisfaction.



Cela n'étonnera personne, les cent premiers jours de Nicolas Sarkozy et du nouveau gouvernement ont débuté au pas de course. En rencontrant déjà à deux reprises les partenaires sociaux, le Chef de l'Etat a montré toute l'attention qu'il leur porte et a tracé le cadre des prochaines réformes. Le 25 mai le Président et les Vice-présidents de l'UPA étaient reçus par Nicolas Sarkozy accompagné de son Premier ministre François Fillon, de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi et de Xavier Bertrand, ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité. Au-delà des questions de méthode et de calendrier concernant les grands dossiers prioritaires, quatre éléments positifs sont ressortis de l'entretien. D'abord, il a été confirmé que les allègements de charges sociales patronales qui ont largement contribué à la création d'emploi dans

les petites entreprises, ne seraient pas remis en cause. Par ailleurs, le Président de la République a annoncé la constitution avant l'été d'un groupe de travail chargé d'examiner la possibilité d'instaurer une TVA sociale, maintenant ainsi l'objectif défendu par l'UPA d'une réforme du financement de la protection sociale destinée à réduire le coût du travail. Par ailleurs, une réforme de fonds du service de l'orientation scolaire sera engagée pour mieux faire correspondre la formation initiale des jeunes aux besoins en personnel des entreprises, comme le demande l'UPA. Enfin, le rôle moteur de l'artisanat et du commerce de proximité en matière de croissance et d'emploi sera reconnu par la création d'un Secrétariat d'Etat dédié à l'artisanat.



Le gouvernement

La limitation du nouveau gouvernement à 15 ministres et 4 secrétaires d'Etat se traduit notamment par l'absence d'un ministère spécifiquement dédié à l'artisanat. Au-delà du Chef du gouvernement, l'UPA aura cinq principaux interlocuteurs : Jean-Louis Borloo, Xavier Bertrand, Alain Juppé, Eric Woerth et Roselyne Bachelot. Portraits...

Jean-Louis Borloo a hérité d'un grand ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi. *"La réunion de l'économie, de l'emploi, et aussi des ministères du commerce, du tourisme et de l'artisanat va permettre d'avoir une cohérence dans la politique de l'emploi... On en parlait depuis quelques années et on va enfin pouvoir le faire"* a-t-il déclaré, ajoutant qu'il travaillerait en complémentarité avec Xavier Bertrand.

Nommé ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité, Xavier Bertrand a affirmé vouloir "réhabiliter le travail, prendre le temps de la concertation et renforcer les liens entre les générations", soulignant ainsi quelques dossiers phares de son ministère : les heures supplémentaires, le dialogue social et les retraites.

Alain Juppé, seul ministre d'Etat, est à la tête du vaste ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, qu'il a déjà dénommé le "medad". Son action aura inévitablement des répercussions sur les entreprises artisanales.

Eric Woerth, ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, est le deuxième locataire de Bercy aux côtés de Jean-Louis Borloo ; il a la responsabilité à la fois du budget et des comptes sociaux.

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, aura en charge le dossier délicat de l'assurance maladie.

" Vos valeurs sont mes valeurs "

Prenant connaissance de la composition du nouveau gouvernement, l'UPA a immédiatement salué le choix qui a été fait de rationaliser l'organisation gouvernementale, la réduction du nombre de ministères traduisant une volonté d'efficacité et répondant à la nécessité de faire des économies budgétaires. Et compte tenu de l'absence d'un ministère spécifiquement dédié à l'artisanat, l'UPA s'est engagée à mobiliser l'ensemble de ses interlocuteurs gouvernementaux sur les problématiques du secteur : réforme des systèmes d'éducation, d'orientation et de formation ; baisse du coût du travail ; nouvelles règles d'urbanisme commercial ; développement d'un dialogue social adapté aux entreprises artisanales. "Vos valeurs sont mes valeurs" a déclaré le Président de la République le 14 mai lors de sa rencontre avec le Président de l'UPA, Pierre Martin. En écho à cette déclai-



Première rencontre le 14 mai entre Pierre Martin et le nouveau Président de la République, avant que celui-ci n'accède à l'Elysée.

ration, l'UPA a invité le Premier ministre et l'ensemble du gouvernement à prendre appui sur les 900.000 entreprises artisanales françaises pour développer des politiques favorables à la croissance et à la création d'emploi.

ELECTIONS

Félicitations, concertation, mobilisation



Au lendemain du second tour, l'UPA a félicité le nouveau Président de la République et a salué l'ampleur de la participation des Français au scrutin. L'UPA s'est également réjouie que sa demande d'une rencontre rapide avec les partenaires sociaux ait été honorée si peu de temps après l'élection (l'UPA a été reçue successivement les 14 et 25 mai), y voyant le signe de la volonté du Chef de l'Etat de contribuer au développement d'une véritable démocratie sociale complémentaire de la

démocratie politique. Au moins trois chantiers jugés prioritaires par Nicolas Sarkozy nécessiteront au minimum une consultation des partenaires sociaux : heures supplémentaires, service minimum, contrat de travail unique. En outre, quatre conférences sociales se tiendront à la rentrée, associant gouvernement, patronat et syndicats sur les thèmes suivants : égalité hommes - femmes au travail ; conditions de travail ; "flexisécurité" organisée autour d'une plus grande souplesse laissée aux employeurs (contrat de travail, licenciement...) et d'une plus grande protection accordée aux salariés (assurance chômage, réinsertion dans l'emploi...) ; dialogue social et représentativité des syndicats. Par ailleurs, à l'approche des élections législatives, les UPA territoriales ont commencé à solliciter les candidats dans les départements afin de leur présenter les attentes des artisans contenues dans le Livre blanc de l'UPA (photo) et de les questionner sur les grandes orientations qu'ils défendront s'ils sont élus à l'Assemblée nationale.

La délibération sociale à l'épreuve du calendrier politique

Réunie le 10 mai dernier, la commission des Relations du travail de l'UPA présidée par Patrick Liébus a procédé à l'examen critique de la "délibération sociale" engagée par les partenaires sociaux à l'automne 2006 (seule la CGT y assiste en spectatrice). Comme son nom l'indique, ce processus n'a pas le caractère d'une négociation et n'aboutira donc pas à un accord à proprement parler mais plutôt à un "diagnostic partagé". Trois thèmes sont au menu de cette délibération : le contrat de travail, la sécurisation des parcours professionnels et la réforme de l'assurance chômage. Le Chef de l'Etat et le Premier ministre ont déjà largement manifesté leur intention d'agir dans ces domaines. En matière de contrat de travail en particulier, ils ont invité les syndicats de salariés et les organisations d'employeurs à trouver un accord avant la fin de l'année 2007, le législateur reprenant la main en cas d'échec des partenaires sociaux. Dès lors, il est probable que la délibération laissera rapidement place à la négociation. Pour l'heure, le groupe de travail consacré à cette question du contrat de travail et auquel l'UPA est représentée par Dany Bourdeaux,

a fait le bilan des différents types de contrats, a procédé à des comparaisons internationales et est parvenu à la conclusion que la complexité et la diversité des contrats existants entravent l'emploi. Initialement réservée quant à la perspective d'un contrat unique, l'UPA estime en revanche qu'il importe d'une part de limiter le formalisme à l'embauche et d'autre part de simplifier et sécuriser la rupture du contrat de travail. Autre sujet de délibération sociale, la sécurisation des parcours professionnels vise à mettre en synergie les dispositifs existants (assurance chômage, formation, RMI...) afin de mieux garantir la continuité des carrières et la mobilité professionnelle. En contrepartie un assouplissement des règles de licenciement pourrait être envisagé. Le troisième thème de délibération sociale concerne la réforme de l'assurance chômage. L'écart entre revenus du travail et revenus de remplacement a notamment été mis en avant en tant que frein à l'emploi. Quelques semaines restent encore aux partenaires sociaux pour aboutir à un constat commun, préalable nécessaire à d'éventuelles négociations.

SYNDICALISME ARTISANAL

L'actualité des organisations membres de l'UPA

Rappelons d'abord que la CAPEB a tenu son Assemblée générale annuelle les 5 et 6 avril derniers. Le renouvellement du Conseil d'administration de la confédération s'est traduit par la désignation d'un nouveau représentant de la CAPEB au sein du Conseil national de l'UPA. André Cottenceau, tailleur de pierre exerçant son activité dans le Maine-et-Loire, succède ainsi à Marc Westrelin (Nord) qui n'avait pas souhaité se représenter au Conseil d'administration de la CAPEB. La deuxième journée a été l'occasion d'un vaste et riche débat relatif aux enjeux du développement durable pour l'artisanat du bâtiment.

Parallèlement, la CAPEB a continué à promouvoir auprès du personnel politique les idées présentées en janvier dans son Livre blanc. Pour sa part, la CGAD a adressé un questionnaire aux candidats à l'élection présidentielle et a publié sur son site les réponses qui lui ont été faites. Par ailleurs, les 63^{èmes} rencontres nationales du Taxi se sont tenues à Reims du 23 au 25 mai. La Fédération nationale des artisans du taxi -FNAT-, organisation membre de la CNAMS, rassemble plus de 30.000 adhérents, soit les deux tiers des 46.833 taxis de France. Ses représentants se réunissaient afin de décider des orientations futures de la profession.

Désignations

CONSEIL NATIONAL UPA
André Cottenceau, nouveau membre du Conseil d'administration de la CAPEB, succède à Marc Westrelin comme membre du Conseil national de l'UPA.

UPA EURE-ET-LOIR
Michel Teilleux, CAPEB, succède à la présidence à Michel Durand, CNAMS.

UPA MARNE
Dominique Boz, CAPEB, succède à la présidence à Jean-François Petit, CGAD.

Suite à une erreur, la "Brève" n°184 présentait Dominique Boz comme nouveau Président de l'UPA en Haute-Marne ; il s'agissait en réalité de l'UPA de la Marne.

UPA PAS-DE-CALAIS
André Hornain, CAPEB, succède à la présidence à Jean Cayet, CGAD.

Promotions

Nous citons ci-après les personnalités de l'artisanat promues au-delà du grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite, le 8 mai dernier. Claude Bellot, ancien Président de la CGAD, Président de la Fédération nationale des détaillants en produits laitiers, a été promu commandeur (PME, Commerce, Artisanat). Pierre Perrin, membre du Conseil économique et social, Président honoraire de l'UPA (2004-2007), ancien Président de la section artisanale de la CGAD, a été promu officier (Premier ministre), de même que Marie Rozet, Présidente de la Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat (Emploi, Cohésion sociale et Logement), Raymond Massaro, Président de la Chambre syndicale des bottiers et de la Chambre syndicale des podorthésistes (PME, Commerce, Artisanat) et Dominique Comparet, Secrétaire Général de la CMA de l'Yonne (PME, Commerce, Artisanat).

Enfin, rappelons que le 9 mai le Président du Sénat, Christian Poncelet, a fait Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, Alexis Govciyan, Directeur de l'Institut Supérieur des Métiers.

L'UEAPME signataire d'un accord-cadre

L'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises -UEAPME-, organisation à laquelle adhère l'UPA, a signé avec les autres partenaires sociaux européens (Business Europe, CES, CEEP) un accord-cadre destiné à lutter contre le harcèlement et la violence au travail. Les organisations se sont engagées à appliquer les dispositions de l'accord avant le 10 avril 2010, en conformité avec les procédures nationales. Il s'agit là du sixième accord-cadre signé par les partenaires sociaux européens depuis le début du dialogue social européen il y a vingt ans.

Emploi, charges et pouvoir d'achat

Selon un sondage IFOP pour le Figaro Economie, seuls 22% des dirigeants de PME interrogés estiment que leurs préoccupations ont été prises en compte par le chef de l'Etat sortant. Toutefois, les mesures à destination des conjoints des entrepreneurs suscitent la plus forte adhésion (55%), suivies par le CNE (46%). Ils attendent le nouveau président de la République, Nicolas Sarkozy sur l'emploi (33%), les impôts et les taxes (22%) et le pouvoir d'achat et les salaires (22%).

L'apprentissage en progression mais...

80% des jeunes qui choisissent la filière de l'apprentissage décrochent un emploi directement à la fin de leur contrat. Ce chiffre n'est pas négligeable quand on sait que le taux de chômage des 18-24 ans flirte avec les 22%. Depuis 2004, le nombre d'apprentis a progressé de 5% par an. Pourtant plusieurs obstacles restent à lever selon les experts pour atteindre le chiffre de 500.000 jeunes en apprentissage à l'horizon 2010 tel qu'annoncé par le précédent gouvernement : mauvaise répartition des CFA sur le territoire, déficience de moyens de transport personnels, manque d'information et d'orientation des jeunes vers les filières en croissance, manque de maîtres d'apprentissage disponibles et motivés.

Baisse de charges patronales au 1^{er} juillet 2007

Pour les rémunérations versées à compter du 1^{er} juillet 2007 par les employeurs de 1 à 19 salariés, le taux d'exonération des cotisations patronales de sécurité sociale au niveau du SMIC passera de 26% à 28,1%. Echappent néanmoins à ces exonérations, les cotisations accident du travail - maladie professionnelle.

Quand les présidents de caisses sociales manifestent leur inquiétude auprès des candidats

"Des travaux de nature diverse, inégalement aboutis mais rendus publics pour certains, envisagent de réunir la gestion des comptes de l'Etat et de ceux de la sécurité sociale". C'est par ces termes que débute le courrier adressé le 2 mai aux candidats à l'élection présidentielle par les Présidents de la caisse nationale d'assurance vieillesse, de la caisse nationale des allocations familiales, de la caisse nationale d'assurance maladie et de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale. De fait, les signataires rejettent l'idée d'une transformation des caisses de sécurité sociale en "services délégués de l'Etat", rappelant que ces propositions remettent en cause le modèle français de Sécurité sociale qui confie aux partenaires sociaux la gestion des organismes chargés de verser les prestations d'assurance maladie, les retraites, les prestations familiales et de recouvrer les financements nécessaires. L'instauration d'un ministère du Budget et des Comptes publics ayant la responsabilité à la fois des lois de finances et d'une partie des lois de financement de la sécurité sociale, n'est pas pour l'heure de nature à rassurer les auteurs du courrier, ni les partenaires sociaux.

10 MAI

Réunion de la commission des Relations du travail de l'UPA présidée par Patrick Liébus.

11 MAI

Participation de la Présidente de la commission Sociale de l'UPA, Dany Bourdeaux, au congrès annuel de la Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat -FENARA- à Auch.

14 MAI

Entretien entre le nouveau Président de la République et le Président de l'UPA accompagné d'Alain Duplat, Vice-Président.

16 MAI

Entretien du Président de l'UPA avec Jean-Marc Sauvé, Vice-Président du Conseil d'Etat.

Entretien du Président de l'UPA avec la Présidente de l'Institut supérieur des métiers, Anne de Blignères.

23 MAI

Entretien du Président de l'UPA avec le Président de la Mutuelle nationale des retraités de l'artisanat, Robert Goinaud.

Participation de Patrick Liébus au groupe de travail paritaire sur l'assurance chômage dans le cadre du processus de délibération sociale.

24 MAI

Conseil national de l'UPA.

25 MAI

Rencontre à l'Elysée entre le Président de la République, le Premier ministre, Jean-Louis Borloo et Xavier Bertrand, et le Président et les Vice-Présidents de l'UPA.

29 MAI

Rencontre entre une délégation du Comité directeur de l'UPA et une délégation du Bureau de l'APCM.

